

Communiqué de presse

Berne/Zurich, le 4 juillet 2012

Page 1/2

Sunrise et syndicom consolident leur partenariat social par le biais d'une convention collective de travail

Sunrise et le syndicat syndicom ont signé une convention collective de travail (CCT) ce lundi à Zurich. Le plus grand fournisseur privé de télécommunication de Suisse a consolidé son partenariat social déjà existant avec le syndicat syndicom en signant une CCT, et renforce ainsi sa position d'employeur fiable et social offrant aux employés de très bonnes conditions de travail.

Sunrise et le syndicat syndicom ont signé une convention collective de travail ce lundi, au sein du siège social de Sunrise à Zurich. L'entreprise et le syndicat ont établi depuis de nombreuses années un partenariat social fort, consolidé par cette convention collective de travail. La CCT conclue représente un compromis équilibré entre le progrès social et la conservation de la compétitivité de Sunrise, et permet aux parties d'aborder collectivement et par le dialogue les défis futurs du marché des télécommunications en Suisse. La CCT régit, pour les collaborateurs concernés par la CCT, par exemple les principes sur le salaire, le temps de travail, les vacances, les absences payées et particulièrement la participation et le droit participatif des collaborateurs au sein de l'entreprise.

Grâce à la CCT, les collaborateurs de Sunrise bénéficient d'un puissant partenaire dans le dialogue avec l'employeur, en outre de la représentation du personnel. Sunrise est très lié à la tradition du partenariat social. Par le biais de la signature de la CCT, le fournisseur de services de télécommunication privé le plus important de Suisse envoie un puissant signal aux collaborateurs et sur le marché du travail, en tant qu'employeur avancé et fiable. La CCT est l'expression de la connaissance de Sunrise de sa responsabilité sociale en tant que plus gros employeur privé dans la branche des télécommunications de la Suisse, et contribue par son biais à l'amélioration des conditions de travail attractives de Sunrise.

La convention collective de travail entre en vigueur le 1er janvier 2013 et a été conclue pour une durée de 4 ans.

Oliver Steil, CEO de Sunrise, au sujet de la conclusion de la CCT: «Nous avons trouvé en la personne du syndicat syndicom un partenaire social compétent. Je suis ravi du fait que nous ayons pu mettre à disposition de nos collaborateurs un partenaire de poids dans le dialogue avec l'employeur, et que l'attrait de Sunrise sur le marché du travail puisse ainsi continuer à grandir.»

Giorgio Pardini, chef du secteur Télécom/IT chez syndicom: «Par le biais de la conclusion de la CCT avec Sunrise, nous nous rapprochons davantage de notre objectif de régler pour le plus grand nombre possible d'employés de la branche télécom les conditions d'engagement à l'aide d'une CCT. Les recherches montrent que les entreprises ayant conclu une CCT offrent des meilleures conditions de travail et des augmentations de salaires plus régulières que les entreprises ne disposant pas de CCT.»

Dejan Stojanovic, délégation du personnel de Sunrise: «Le comité du personnel Sunrise était dès le début partie prenante des négociations dans le cadre de la convention collective de travail entre Sunrise et le

syndicom – syndicat des médias et de
la communication
Monbijoustrasse 33
Case postale 6336
3001 Berne
Tél. 058 817 18 18
Fax 058 817 18 17
E-mail: telecom@syndicom.ch



Sunrise service media
Case postale
CH-8050 Zurich
www.sunrise.ch
Tél. 0800 333 000
Fax 058 777 6167
E-mail: media@sunrise.net

Sunrise

Communiqué de presse

Berne/Zurich, le 4 juillet 2012

Page 2/2

syndicat syndicom, et pouvait émettre des suggestions sur chaque point. Le comité du personnel de Sunrise assume ses droits participatifs et soutient ainsi les partenaires sociaux dans la mise en œuvre de la CCT.»

Sunrise

Sunrise est le premier opérateur privé de télécommunications de Suisse, avec des succursales à Zurich, Kloten, Lucerne, Bâle, Berne, Bienne, Renens, Genève et Lugano. Environ 3 millions de clients utilisent les produits et les prestations de Sunrise dans les domaines de la téléphonie mobile, du réseau fixe, Internet et IPTV. Sunrise TV, la toute nouvelle génération de divertissement, se caractérise par le plus grand choix de chaînes HD dans son offre de base, par les fonctions «ComeBack TV» et «Live Pause» ainsi que par l'extraordinaire variété de ses chaînes de télévision et de radio. Sa division Business Sunrise propose des solutions de communication individualisées à la clientèle commerciale. Le réseau mobile Sunrise, compatible avec les technologies GSM, EDGE, UMTS et HSPA+, fournit à plus de 99% de la population des services de téléphonie mobile de pointe, avec une vitesse de transmission allant jusqu'à 21 Mbit/s. Un réseau à fibres optiques haute performance d'une longueur totale de 10 000 km permet la mise à disposition de services de données et de services vocaux de grande qualité dans tout le pays. Grâce au dégroupage, Sunrise dessert près de 85% de tous les foyers avec des services à haut débit. Sunrise exploite dans toute la Suisse plus de 100 Sunrise center. Sunrise est une marque de Sunrise Communications AG.